

MON FILS DE 16 ANS FUME DU CANNABIS

Par Arvu87 Postée le 10/02/2021 19:46

Bonsoir J'ai découvert il y a un peu plus d'un mois que mon fils fume du cannabis de façon régulière. J'ai été très en colère et lui ai intimé l'ordre d'arrêter. Aujourd'hui, j'ai constaté qu'il était à nouveau sous l'emprise du cannabis. J'ai essayé de lui parlé des dégats que ses consommations engendraient mais, démunie, j'ai le sentiment de n'avoir pas eu les bons mots, je n'arrive pas à établir le contact. La seule qu'il me dise c'est qu'il s'ennuie et que s'il avait une PS5 il ne fumerait plus!!!! Que puis-je faire? Dire? Au moins pour rétablir le contact!

Mise en ligne le 11/02/2021

Bonjour,

Beaucoup d'adolescents expérimentent le cannabis. Cela peut être ponctuel, mais une partie d'entre eux peuvent passer à un usage régulier.

Cela peut s'expliquer par de multiples facteurs tels que le désir de transgression, le moyen qu'ils trouvent pour s'intégrer à un groupe de pairs, l'ennuie ou le mal-être plus ou moins profond.

Ce sont généralement les sensations d'euphorie ou de bien-être qui sont recherchées dans la consommation de cannabis.

Néanmoins il est vrai que c'est un produit qui peut présenter un certains nombre de risques, notamment lorsqu'il est consommé de manière précoce. Son usage régulier peut également entraîner une addiction.

Votre fils met en avant l'ennui et vous fait une forme de chantage matériel à l'arrêt. Il est difficile de dire si ce qu'il met en avant correspond à son ressenti ou s'il recherche une forme d'apaisement face à un mal-être dans ses consommations.

Il est vrai que c'est par le dialogue que les choses peuvent s'éclaircir, les solutions se dessiner. Malheureusement le dialogue n'est pas toujours possible notamment au moment de l'adolescence. S'il est nous est difficile de vous apporter une réponse "toute faite" à ce que vous traversez, nous ne pouvons qu'aller dans votre sens sur la nécessité de rétablir le contact avec lui.

Il existe des lieux où des professionnels du domaine de l'addictologie, mais également des relations parents-adolescents, peuvent vous apporter des conseils et du soutien. Ces lieux se nomment Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). L'accueil est sans jugement, dans un cadre confidentiel et gratuit. Les CJC s'adressent aux jeunes de 12 à 25 ans. Ils s'adressent également aux parents en difficulté avec les consommations de leur enfant. Les jeunes peuvent s'y rendre seuls, les parents également. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier, travailleurs sociaux... Si vous le souhaitez, vous pouvez vous y rendre pour obtenir de l'aide pour votre situation.

Vous trouverez en fin de réponse un lien qui vous présente plus avant les missions des CJC ainsi qu'un lien pour faire une recherche de structure dans votre périmètre géographique.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Adresses utiles du site Drogues info service
- Les Consultations Jeunes Consommateurs, une aide aux jeunes et à leur entourage